

# PREVENTION DES RISQUES LIÉS A L'AMIANTE

## ENCADRANT CHANTIER -SS4-

*Formation respectant les dispositions de l'arrêté du 23 février 2012 et du deuxième alinéa de l'article R4412-94 du Code du Travail.*



Cette formation vise à former les participants aux aspects théoriques et pratiques liés à la gestion du risque amiante, afin d'assurer la sécurité des travailleurs et la conformité aux réglementations en vigueur.



### Description et Objectifs

La formation SS4 (Sous-section 4) pour encadrant de chantier a pour objectifs de fournir aux participants les connaissances et compétences nécessaires pour assurer un environnement de travail sûr et conforme aux réglementations. Voici quelques objectifs spécifiques de cette formation :

- Prendre connaissance des dangers de l'amiante et maîtriser la réglementation
- Gérer l'exposition
- Connaître les responsabilités et rôles
- Identifier des matériaux amiantés
- Analyser de manière critique des documents et apprendre à gérer la sécurité des opérations et des équipements
- Connaître les procédures en cas d'urgence
- Intégration dans les plans de sécurité



### Public cible

Tous les travailleurs qui interviennent sur des chantiers susceptibles de contenir de l'amiante, soit :

- les opérateurs de chantier,
- les travailleurs directement impliqués dans des activités où ils pourraient être exposés à l'amiante.



### Pré-requis

- Être âgé de 18 ans ou plus.
- Présenter un certificat médical
- Maîtriser la langue française
- Avoir suivi une formation initiale (sensibilisation aux risques liés à l'amiante)
- Expérience professionnelle dans des secteurs tels que la construction, la démolition, ou la maintenance



### Outils pédagogiques

- Formation inter (en entreprise) ou formation intra (externe à l'entreprise)
- Support de formation
- Exercices pratiques
- Auto évaluation préalable en amont de la formation
- Évaluation des acquis en fin de formation



### Programme

- Introduction à l'amiante
- Réglementation en vigueur
- Identification des matériaux amiantés
- Risques et procédures de prévention
- Équipements de protection individuelle (EPI)
- Exercices de manipulation
- Simulations d'interventions sur chantier
- Utilisation des équipements de protection
- Analyse critique des situations à risque
- Évaluation théorique et pratique



### Dates

[Voir les dates sur notre site](#)



### Durée

5 jours (35 heures)



### Tarif

950€ H.T.



### Adresse

4 allée des Garays  
91120 Palaiseau



### Contact

Tel: 01 87 65 34 43  
Email: [info@diagvoda.com](mailto:info@diagvoda.com)

# Programme de Formation Initiale Amiante SS4 pour Encadrant Chantier - 5 Jours

## Partie théorique

### Introduction à l'amiante

- Propriétés et caractéristiques de l'amiante.
- Dangers pour la santé associés à l'exposition à l'amiante.

### Réglementation en vigueur

- Synthèse des réglementations locales et nationales concernant l'amiante.
- Obligations légales pour les opérateurs de chantier.

### Identification des matériaux amiantés

- Apprendre à identifier les matériaux qui pourraient contenir de l'amiante.
- Méthodes de repérage et de reconnaissance.

### Risques et procédures de prévention

- Comprendre les risques spécifiques sur les chantiers.
- Mise en œuvre des procédures de prévention.

### Équipements de protection individuelle (EPI)

- Sélection, utilisation, et entretien des EPI.
- Limites d'efficacité et durée d'utilisation.

## Partie pratique

### Exercices de manipulation

- Apprentissage des bonnes pratiques de manipulation des matériaux amiantés.

### Simulations d'interventions sur chantier :

- Mise en pratique des procédures de prévention et des mesures de sécurité.

### Utilisation des équipements de protection

- Exercices pratiques sur l'utilisation correcte des EPI.

### Analyse critique des situations à risque

- Études de cas pour développer la capacité à identifier et gérer les situations à risque.

## Évaluation :

### Evaluation théorique

- Questionnaire écrit sur les connaissances acquises.

### Évaluation pratique

- Exercices pratiques évaluant la capacité à mettre en œuvre les procédures de prévention.

## Conclusion

### Récapitulatif et synthèse

- Révision des points clés de la formation.
- Questions et réponses.

### Remise de certificat :

**À la fin de la formation et suite à la réussite des évaluations, les participants devraient recevoir un certificat attestant de leur formation SS4 en tant qu'opérateur de chantier. Ce certificat confirme leur aptitude à travailler en toute sécurité dans des environnements potentiellement contaminés par l'amiante.**